

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique si cette dernière est maîtrisée.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

Selon le programme de Formation R.E.M.C : Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne

En compétence 1 : la maîtrise et le maniement du véhicule se réalisera dans un trafic faible ou nul :

- sur route dans une zone industrielle peu fréquentée
- Hors agglomération en rase campagne

En compétence 2 : Il vous faudra savoir appréhender la route et circuler dans des conditions normales :

- En agglomération dans des zones pavillonnaire

En compétence 3 : Vous apprendrez à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

- Hors agglomération avec des routes à forte déclivité et virages
- En centre-ville
- Sur autoroute
- Sur route à accès réglementé

En compétence 4 : L'apprentissage vous amènera à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :

- Hors agglomération
- En centre-ville de NANCY
- Sur autoroute
- Sur route à accès réglementé
- La nuit, sur route enneigée (si le cas se présente et si la sécurité sera assurée).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.